

Date de Publication : 17/07/2023

DECISION DU PRESIDENT N° DD_2023-024

Prise de délégation du Conseil Communautaire

- Vu les dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 8 juin 2020, rendue exécutoire le 10 juin 2020, chargeant le Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalité, en la forme simplifiée, en la forme négociée ou à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget
- Vu le règlement communautaire fixant les modalités de consultation de la commande publique pour les marchés à procédure adaptée (MAPA)
- Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations demandées

BESOINS DÉFINIS :
Elaboration d'un pacte financier et fiscal :
Marché public d'étude

Type de marché :

Marché public d'étude à procédure adaptée ouverte.

Conditions d'appel et de mise en concurrence (Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique):

Publicité Adaptée : AAPC daté du 31/03/2023
Parution sur : lernee.marches-publics.info + OUESTFRANCES3
Date et heure limites de réception des offres : 02 mai 2023 à 12h00

Motifs du choix de l'entreprise :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères définis dans le règlement de consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique	60.0 %
2.1-Méthodologie proposée	60.0 %
2.2-Compétences et références de l'équipe dédiée au projet	20.0 %
2.3-Références de prestations effectuées	20.0 %

Offres reçues :

12 Offres reçues dans les délais. 12 offres ont été analysées.

Notations finales des offres :

Classement des offres	N° de dépôt	Nom du candidat	Montant de l'offre H.T.	Note Prix	Note technique	NOTE GLOBALE
1	12	GRANT THORNTON	30 812,50 €	26,94	55,00	81,94
2	1	RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES	55 395,00 €	14,98	60,00	74,98
3	4	FININDEV CONSEIL	20 750,00 €	40,00	34,00	74,00
4	3	SEMAPHORES	32 150,00 €	25,82	48,00	73,82
5	7	Cabinet Michel KLOPFER	49 200,00 €	16,87	56,00	72,87
6	5	CAP HORNIER	38 862,00 €	21,36	51,00	72,36
7	2	CALIA CONSEIL	42 900,00 €	19,35	51,00	70,35
8	11	CHALLENGES PUBLICS / SIMCO	41 600,00 €	19,95	50,00	69,95
9	6	KPMG ADVISORY	39 425,00 €	21,05	47,00	68,05
10	8	ECO TERRITORIAL	23 530,00 €	35,27	29,00	64,27
11	9	EXFILO	48 302,00 €	17,18	47,00	64,18
12	10	SPQR	45 575,00 €	18,21	40,00	58,21

DECIDE :

Conformément à l'analyse des offres, est autorisée la passation, par le pouvoir adjudicateur, du marché d'étude pour l'élaboration d'un pacte financier et fiscal avec l'entreprise Grant Thornton – 29 Rue du pont – 92200 NEUILLY SUR SEINE pour un montant de 30 812.50 € HT.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire et figurera au recueil des décisions.

Fait à Ernée, le 12/07/2023

Le Président,
Gilles LIGOT.

